

Je pêche !

ÉDITION 2021

Le journal du pêcheur Haut-Garonnais

.....



p.6

PÊCHE DU SILURE SUR LA GARONNE
Initiation à la pêche de la truite...



p.24

LES NO-KIËL
Les parcours de Luchon...



p.25

PÊCHE SAUVETAGE
Le canal du midi...

JE PÊCHE !

est une publication gratuite éditée par la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

5 chemin de BRAMOFAM

31120 ROQUES.

Tél. : 05.61.42.58.64

CONCEPTION ET RÉDACTION :

Commission Communication 31 et MDIL-Concept.



L'année 2020 avait bien commencé et laissait présager une bonne année halieutique. La crise sanitaire et son train de mesures restrictives, est hélas venue perturber la pratique de notre loisir.

Pour faire face à cette situation inédite, nous avons dû nous organiser pour assurer la continuité de gestion de la Fédération tout en respectant les consignes du confinement.

Nous avons eu recours au télétravail pour le service administratif et à l'arrêt provisoire du service développement. La pisciculture fédérale de Soueich a continué à fonctionner avec des mesures exceptionnelles de prévention.

Dès que les consignes préfectorales l'ont permis nous avons organisé une campagne d'alevinage destinée à redynamiser notre réseau d'AAPPMA.

L'année 2020 devait être aussi, celle du changement des gouvernances des AAPPMA, les élections devant se dérouler le dernier trimestre 2020. Le Ministère, compte tenu de la situation sanitaire, a prorogé les baux de pêche d'un an, renvoyant de fait, les échéances électorales à fin 2021.

Courant juin 2020, nous avons déménagé le siège administratif de la fédération à Roques sur Garonne. La nouvelle maison de la pêche est un outil bien adapté, pour que les salariés travaillent dans de bonnes conditions avec les élus de la fédération et des AAPPMA.

En 2021, nous ne dérogerons pas à notre feuille de route pour assurer les missions principales qu'il convient de rappeler :

- Satisfaire les pêcheurs dans la pratique de leur loisir.
- Veiller à la protection des milieux aquatiques.
- Gérer et surveiller le patrimoine piscicole.
- Assurer la formation et l'éducation des jeunes.
- Animer et communiquer au plus près des adhérents.

J'ose espérer que 2021 permettra de rétablir notre vie normale de pêcheurs. Je sais pouvoir compter sur notre réseau associatif départemental pour y parvenir.

Avec votre fidélité, amis pêcheurs, ensemble nous réussirons à assurer la pérennité de notre beau loisir populaire. Je vous souhaite une excellente année de pêche 2021.

Norbert DELPHIN

Président

Norbert Delphin : Président de la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Sommaire :

Gestion et animations du loisir

La Fédération 31	p. 3
Les élections	p. 4
La FD du 31 dans ses murs	p. 5

Loisir pêche en zone cyprinicole

Pêche du Silure sur la Garonne	p. 6
Le lac de Saint Féreol	p. 9
Le black bass, un bon coin de pêche	p. 10
Carpe : lac de la Thésoque et Lavernose	p. 11
Bilan pôle animation	p. 12
Instagram	p. 13

Connaissance et protection du milieu

Le bon coin : le moulin de cazeau	p.14
Le barrage du lac d'Oô	p.15
Restauration cours d'eau et optimisation	p.16
La Save d'un bout à l'autre	p.18
L'Espone : site expérimental à petite échelle	p.22
Travaux sur les mises à l'eau	p.23
Les no-kills	p.24
Les algues vertes	p.24
Pêche sauvetage : canal du midi	p.25

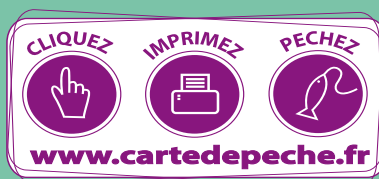
Loisir pêche en zone salmonicole

Les Aménagements parcours APN	p.27
--------------------------------------	------

Les lâchers

Tableaux lâchers en zone salmonicole	p.28
Tableaux lâchers en zone cyprinicole	p.29
Calendrier des lâchers	p.31

Concours photos



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



VIDÉO DE PROMOTION DU LOISIR PÊCHE

Durant 3 jours, s'est déroulé le tournage de la première vidéo de promotion du loisir pêche dans toute la Haute-Garonne. De multiples paysages ont été filmés, des montagnes commingeaises au canal du Midi au cœur de la ville rose. Le but premier est de valoriser la diversité des lieux et des techniques que l'on peut pratiquer dans la Haute-Garonne, mais c'est également de mettre en avant les différentes actions menées par la fédération sur la sensibilisation et la protection des milieux aquatiques.

Derrière la caméra, un habitué des tournages, qui n'est que le youtubeur Tosh du binôme avec Canitot de la célèbre chaîne Youtube Scarna Fishing, l'une des plus grosses chaînes pêche youtube française, avec plus de 100 000 abonnés, qui a permis la réalisation de ce court métrage.

Parlons réalisation : cette vidéo a été séquencée en plusieurs parties marquant les lieux de pêche emblématiques de notre département.

La première séquence de tournage s'est déroulée en montagne, aux Boums de Venasque, au-dessus de Luchon, avec Lionel AINARD comme pêcheur à la mouche ainsi que Stéphane MARTY et Laurent JULLIE comme gardes-pêche. Les truites, poissons recherchés, ont été plutôt capricieuses. Le fait a été attribué au temps instable et l'expérience de Lionel a été nécessaire pour faire la différence et nous montrer les points rouges de ces dames. Dans l'après-midi, l'équipe de tournage a perdu de

PEYRAS et de son équipe, pour une pêche au coup à la grande canne, au feeder et à la bolognaise. Les poissons furent coopératifs avec un bon nombre de gardons et de brèmes tout au long de la matinée.

Pour l'après-midi, changement de technique mais pas de rivière, toujours sur la Garonne sur le plan d'eau de Mancies. L'équipe de tournage a embarqué en bateau pour une pêche des carnassiers. Ils y retrouvèrent deux pêcheurs en float-tube, Paul et Antoine, ainsi que Maxime TOURISSEAU, moniteur/guide de pêche Toulousain. A l'inverse de la matinée, les carnassiers, espèces spécifiquement recherchées pour l'après-midi, étaient boudeurs. Un seul silure s'est gentiment laissé prendre en photo. Pour achever cette journée mouvementée, une animation avec des enfants a été mise en place sur Lamartine, par Arnaud PENENT, animateur fédéral, afin de leur apprendre les bases de la pêche.



Troisième et dernier jour : après un café et une chocolatine, l'équipe de tournage est allée retrouver Vincent BOUTEILLER, animateur fédéral, pour filmer une magnifique carpe miroir qu'il avait eu la chance de capturer 1 heure plus tôt dans la Garonne avant l'arrivée de l'équipe. Un poisson d'une bonne quinzaine de kilos était mis en valeur devant l'objectif. Après une rapide séance photo, la belle s'échappait déjà vers les profondeurs. Aussitôt la voiture chargée et le bateau attelé, l'équipe de tournage quitte la Garonne sauvage du Volvestre pour aller vers une Garonne plus urbaine avec un tout autre charme : le centre-ville de Toulouse. Le but était simple : prendre rapidement des plans de Toulouse pour ensuite partir sur le canal en street-fishing retrouver Pierre et Louis, jeunes pêcheurs Toulousains férus de pêche urbaine, accompagnés de Victor DAMIN, futur animateur pêche en formation à la fédération. Le canal du Midi délivra rapidement ses trésors avec notamment ces diables verts spécifiquement recherchés : les black-bass. Plusieurs beaux poissons ont été pris dans l'après-midi pour finir la dernière séquence de tournage.

Un grand merci à tous les intervenants pour avoir participé à cette vidéo. Un énorme merci également à Anthony pour la réalisation ainsi qu'au personnel fédéral pour avoir joué le jeu !

<https://www.youtube.com/watch?v=Nt21CORI-dk&t=6s>



l'altitude et s'est retrouvée dans la vallée de la Garonne, en compagnie de Stéphane PAGES, moniteur/guide de pêche spécialisé dans la truite aux appâts naturels.

Malgré la hauteur d'eau fluctuante, Stéphane et son compère ont réussi à faire mordre plusieurs beaux poissons et ont permis de montrer de belles truites fario devant la caméra.

La deuxième journée de tournage s'est déroulée, toujours sur la Garonne, en face des quais de Cazères, en compagnie du président de pêche au coup CD31, Claude

2021 – ANNÉE ÉLECTIVE POUR LES AAPPMA

Votre carte de pêche : « personne majeure », « femme » ou « mineure » (12 à 18 ans), fait de vous un membre actif, de droit, de votre AAPPMA. Elle ne vous permet pas seulement de participer à l'assemblée générale et à la prise de décisions, elle est aussi votre carte d'électeur et votre bulletin de vote.

L'assemblée générale électorale de votre AAPPMA devait se tenir au cours du dernier trimestre 2020. Devant les difficultés rencontrées par les AAPPMA pour la réservation des salles et le nombre limité de personnes pouvant participer à la réunion, aux demandes des fédérations départementales transmises par la Fédération Nationale, le ministère de la Transition écologique a décidé de proroger d'un an la location des baux de pêche du domaine public et, par voie de conséquence, retarder d'un an le renouvellement des instances dirigeantes de la pêche associative (AAPPMA, Fédération Départementale, Association Régionale et Fédération Nationale).

L'assemblée générale électorale est donc repoussée au dernier trimestre 2021. Il s'agira d'élire, au cours de celle-ci, le nouveau conseil d'administration de l'association ainsi que ses délégués devant la représenter à l'assemblée générale de la Fédération, si elle compte plus de 250 membres.

Les associations en comptant un nombre inférieur ont un seul délégué de droit : le président.

Vous aurez également à approuver, s'il y en a, les candidatures à l'élection du conseil d'administration de la Fédération, tout membre actif pouvant être candidat.

Mieux : si vous êtes également titulaire de la carte 2020, soyez candidat pour siéger au conseil d'administration de votre AAPPMA. Celui-ci comprend 7 membres minimum à 15 membres maximum.

Élu au conseil d'administration vous pourrez briguer un mandat dans le bureau : président, vice-président, trésorier, secrétaire. Vous pourrez ainsi faire des propositions et faire entendre votre voix auprès de la Fédération départementale par l'intermédiaire de vos délégués qui vous représentent à l'assemblée générale fédérale.

Tout membre actif ayant également adhéré l'année précédente à l'AAPPMA peut être candidat. Il peut se



présenter seul ou sur une liste et la candidature peut être déclarée jusqu'au moment du vote lors de l'assemblée générale qui se déroulera avant le 31 décembre 2021.

Rapprochez-vous de votre association, travaillez en synergie avec elle et agissez directement pour améliorer et préserver votre loisir.



LA FÉDÉ DU 31 DANS SES MURS

La vénérable maison centenaire qui tenait lieu de siège social à la Fédération de Pêche du 31, avenue Saint-Simon à Toulouse, a vécu.

Le Conseil d'Administration fédéral a choisi de réinvestir le produit de sa vente, devenue inévitable, dans la construction d'un nouveau siège dont les dimensions et l'agencement correspondent mieux aux nécessités de fonctionnement de la structure.

Au printemps 2020, la Fédé du 31 a donc aménagé dans ses nouveaux locaux à Roques, près du lac de Lamartine où se trouve déjà la Maison de la Pêche et de la Nature 31.

Le nouveau bâtiment a été conçu dans une volonté d'économie d'énergie et de respect de l'environnement ; ainsi, son chauffage et sa climatisation sont assurés par un forage géothermique.

L'ensemble est volontairement sobre et fonctionnel avec accueil, bureaux, locaux techniques, garages, parking et une salle de réunion assez vaste pour y organiser les assemblées générales, mais aussi dans l'objectif d'un rayonnement régional.



LE SILURE DANS LA GARONNE

Contexte historique du silure :

Le Silure (*Silurus glanis*) est un poisson d'eau douce natif du continent européen. Présent en Europe de l'est, notamment dans le fleuve Danube, cette espèce a ensuite recolonisé naturellement les cours d'eau vers l'Ouest jusqu'au Rhin.

En France, sa première introduction date de 1851, dans les bassins de Versailles. Depuis une quarantaine d'années, à la faveur d'introductions à vocation halieutiques, de création de canaux et du réchauffement des eaux superficielles, sa progression s'est accélérée sur notre territoire. Aujourd'hui, son aire de répartition s'est étendue à presque l'ensemble du territoire français et ses effectifs apparaissent en forte croissance. En effet, le silure a une capacité d'adaptation importante, ce qui explique sa colonisation rapide.

Le silure en Haute-Garonne :

Le silure est présent depuis une trentaine d'années dans la Garonne. Les premières captures ont été recensées sur le barrage de Cazères-sur-Garonne au début des années 1990. Par la suite, au début des années 2000, les prises de petits silures furent significatives à Toulouse et en amont. Il y a donc une trentaine d'année que le silure évolue en Haute-Garonne.

Le grossissement du silure en Garonne :

Il est important de savoir que la partie amont de Toulouse est une zone à courant (mise à part les 3 importants barrages (Boussens, Cazères et Mancies), le reste du linéaire n'est qu'un enchaînement de cascades et de radiers constituant des zones à barbeaux voir même à truite en limite 1^{ère} et seconde catégories. Rajouter à cela

une température dépassant rarement les 24 °C même en plein été sur l'ensemble du linéaire entre Boussens et Toulouse, excepté sur les barrages où l'eau se réchauffe plus facilement.

Avec cette moyenne de température relativement basse, la croissance des silures n'est donc pas optimale en sachant que son optimum thermique se situe aux alentours de 26°C cela explique donc la faible densité de gros poissons (2m+) en amont de Toulouse. Rajouter à cela, une morphologie de cours d'eau à cyprinidé d'eau courante (barbeaux) avec de faible profondeur. Le silure n'a donc pas un habitat optimal à son expansion. A contrario, l'aval du barrage du Bazacle est différent en termes de fonctionnalité hydro morphologie. L'impact de la ville de Toulouse réchauffe significativement l'eau et donc permet une croissance plus aisée de ces poissons. Cependant d'autres facteurs limitant leur expansion interviennent. En effet, le lit de la Garonne est fortement modifié et incisé depuis plusieurs années dû au barrage avec un manque de transport solide (cailloux) mais également dû à l'extraction de cailloux dans les années 70/80. Le manque de substrat a pour effet un dysfonctionnement de l'écosystème dû à un manque d'habitat pour la ressource alimentaire piscicole et donc entraînant une baisse des densités de poissons globales. Forte heureusement pour lui dans ce contexte dégradé, le silure est poisson opportuniste et donc arrive à s'adapter en utilisant la nourriture disponible dans son milieu. Il peut donc consommer des rongeurs, oiseaux, reptiles, restes alimentaires... Cette capacité d'adaptation lui permet de se développer dans des milieux où d'autres espèces n'y arriveraient pas, ou plutôt, dans le cas de la Garonne, n'y arrivent plus en raison de la dégradation de cet environnement.



La migration estivale :

Tout comme les autres poissons, le silure est capable de migrer en fonction des saisons et surtout des hauteurs d'eau de la rivière. Lorsque la Garonne est à son étiage (hauteur d'eau la plus basse en été), certaines zones n'ont pas assez d'eau et des conditions générales d'habitat insuffisantes pour accueillir tous les silures présents et la concurrence devient forte. Une bonne partie de la population, principalement les gros sujets, entament une montaison estivale depuis le barrage de Golfech pour arriver au barrage du Bazacle. Ce phénomène de migration ne présage pas d'un bon état de fonctionnement de la rivière. Cela induit un mouvement de fuite ou d'un mal être des poissons dû à un manque de nourriture ou de place dans leurs milieux. Une fois les poissons bloqués



à la chaussée du Bazacle, ils se répartissent dans les profondeurs à proximité du barrage. Ces poissons n'y résident pas toute l'année, ils redescendent avec les premières crues automnales qui les dispersent en aval dans les différentes fosses du linéaire. Lors de fortes montées d'eau, toutes les espèces se rassemblent sur

les bordures pour s'abriter du courant dû au lit incisé et dépourvu de bancs de galets et graviers, ce qui favorise l'augmentation de la vitesse d'écoulement de l'eau sans zones refuges et ne leur permet pas de résister. Certains poissons dévalent plusieurs kilomètres en fonction de l'intensité de la crue.

L'alimentation pendant les crues :

L'eau trouble déclenche l'activité alimentaire du silure contrairement à l'eau claire ou de par sa taille et sa visibilité, il lui est plus difficile de capturer ses proies. Il est muni de nombreux capteurs tout le long de son corps lui permettant de détecter les proies pour s'en approcher avec discrétion dans l'eau boueuse des crues. Cette courte opportunité alimentaire explique le comportement boulimique de certains silures, pouvant attendre ensuite plusieurs semaines ou mois avant la prochaine crue pour s'alimenter.

Le silure, la résultante du changement :

Le silure est donc un poisson opportuniste et s'adapte facilement à tout type de milieu. Il est donc logique de le retrouver dans des endroits modifiés dans le temps par l'impact de l'homme. La Garonne fait partie des exemples frappants de la modification profonde et structurelle des rivières par l'activité humaine. Souvent dénigré, avec une image de monstre, le silure est malheureusement le reflet de la réalité de notre fleuve d'aujourd'hui.

Beaucoup de pêcheurs pensent encore qu'il faudrait l'éliminer pour retrouver les peuplements piscicoles d'autrefois.

C'est une sérieuse erreur d'appréciation : le silure est le thermomètre de la santé de Garonne. Personne ne peut guérir par le simple fait de casser le thermomètre...

Fort heureusement, le silure constitue un bel enjeu halieutique pour la pêche sportive qu'il faut préserver et valoriser.



750 KG DE CARPES À PEYSSIES !

La FDAAPPMA 31 a effectué un alevinage de 750 kg de carpeaux (entre 500 g et 1 kg) au carpodrome de Peyssies (grand lac) pour le plus grand plaisir des jeunes pêcheurs de carpe, des adeptes du feeder ou de la grande canne. Dans ce cas la quantité de poissons a été favorisée pour garantir une pêche abordable et ludique. Ces nouveaux poissons viennent renforcer le cheptel déjà existant mais quelque peu vieillissant, en effet la première introduction date de 2001 (3000 kg) puis une seconde de 2016 (2000 kg). Les retours de pêche de 2019 et 2018 ont démontré que le nombre moyen de carpes capturées par pêcheur et par session était en nette diminution, certes bien au-delà d'autres lacs mais bien trop faible pour un système de carpodrome, d'où ce nouvel empoissonnement de décembre 2020. Vidéo de l'empoissonnement disponible sur : <https://youtu.be/Y3x4dS33p6k>



© Photo GERBER Jason

PÊCHE À SAINT FERRÉOL

Le lac de Saint Ferréol est un lac de 2^{ème} catégorie. Vidé lors de l'hiver 2016, il a été ré-empoissonné en gardons, rotengles, tanches, perches, sandres et brochets durant l'année 2017. La pêche en barque avec moteur électrique y est autorisée, sous réserve que, remorque et véhicule, quittent immédiatement la bordure du lac après la mise à l'eau.

L'abondance de poisson fourrage a boosté la population de carnassiers.

Les perches y sont très nombreuses, avec une majorité de prises de 20 à 25 cm. Les sandres, qui se sont bien reproduits, sont présents en nombre. La majorité des prises a une taille qui se situe autour de 40 cm et plus.



Bonne nouvelle : les 3 tonnes de poissons qui y avaient été introduits, se sont, bien, voire très bien, reproduits. Gardons et rotengles s'y trouvent en quantité. Dans les parties peu profondes, sur la rive sud-est, surtout, on peut en prendre (au coup), des quantités de petits et moyens, à tel point que cela peut devenir fastidieux. A l'anglaise ou au feeder, on ciblera les plus gros, avec possibilité d'en faire de très belles bourriches. Les tanches bien que présentes sont timides.

Les brochets y forment une très belle population dont le développement est soutenu par des lâchers d'hiver. Les spécimens de plus de 70 cm sont courants et quelques-uns, de 90 et même mètres, sont devenus joueurs.



PROGRAMME BLACK-BASS

Depuis le 1^{er} janvier 2020 la pêche du black-bass en Haute-Garonne est autorisée uniquement sous réserve de les relâcher avec précaution, quelle que soit leur taille, dans tous les plans d'eau, canaux et cours d'eau du département. Cette réglementation particulière n'exclut pas que les modes de pêche ciblant les carnassiers, black-bass compris, soient autorisés du 1^{er} janvier au dernier dimanche de janvier et du dernier samedi d'avril au 31 décembre. Cette réglementation émane de la volonté politique de la FDAAPPMA 31, après discussion avec sa commission technique, en vue de proposer une dynamique halieutique de pêche sportive et ludique autour de ce poisson.

Choses promises, choses dues

Rappelez-vous, en 2020 la FDAAPPMA31 visait à implanter ou soutenir des populations de black-bass avec un plan d'empoisonnement pluri-annuel sur les 10 plans d'eau suivants du département : lac de Barbis, lac de Labège, lac des Gargasses, lac de Birazel, lac du Vieux Pigeonnier, et cinq lacs où la pêche en embarcation est autorisée : lac de Condomine, lac de la Thésauque, lac des Isles, lac du Vaux et lac de Sède. Choses promises, choses dues, le COVID-19 n'aura pas perturbé les ré-empoisonnements prévus entre novembre 2020 et février 2021. Conscientes des attentes des pêcheurs pour ce poisson de sport, il faut saluer l'implication d'autres AAPPMA qui se sont greffées à ce programme en finançant des empoisonnements sur leurs fonds propres. C'est le cas de : l'AAPPMA de Buzet (lac Albergio) et de l'AAPPMA de Léguevin (lac de la Mouline et lac de Petitis).

Retours de pêches et observations

En 2020, la FDAAPPMA31 a volontairement procédé à des introductions en gros sujets afin de bénéficier d'une première reproduction dès le printemps. Vidéo disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=CouCz10frDE>. De bons résultats ont été observés avec de nombreux juvéniles, notamment dans les lacs des Isles, de Sède, du Vaux, de Labège et du Vieux Pigeonnier. De plus, les précieux retours des pêcheurs attestent de belles prises dans des lacs dépourvus de black-bass avant l'introduction de 2020, comme les lacs de Condomine, des Isles ou de la Thésauque.



LE CANAL DU MIDI, HOT SPOT À BLACK-BASS

Bien connu des street-fishers toulousains, le canal du Midi est relativement bien peuplé en black-bass, notamment sur le bief qui s'étend de Matabiau à Castanet, incluant les zones portuaires de Port Saint-Sauveur en centre-ville de Toulouse et de Port Sud à Ramonville, soit un bief de 18 km de long. La FDAAPPMA31 suit de près l'évolution des populations de black-bass dans cette zone afin de conserver un lieu attractif pour la pêche. Force est de constater que le canal du Midi est un lieu très productif où les effectifs de black-bass se maintiennent remarquablement bien, ne nécessitant pas pour l'instant d'intervention de repeuplement. Le nombre de beaux sujets (40 à 50 cm) présents dans le bief cité plus haut, couplé avec les résultats des pêches de sauvetage laissent présager que la pêche du black-bass dans le canal du Midi a de beaux jours devant elle. Coté pêche, le canal du Midi offre l'avantage d'être très accessible, il suffit de suivre les chemins de halages. Ensuite la recherche du black-bass est à la portée de tous les pêcheurs, qu'ils soient novices ou expérimentés. Le black-bass affectionne les endroits encombrés où il peut se cacher, nul besoin de chercher bien loin, il est là, juste sous vos pieds, embusqué dans les innombrables racines ou herbiers de bordure. Autant de spots à prospecter de préférence avec des leurres souples de tous genres, présentés sur un montage texan, drop-shot ou wacky et en procédant simplement à des animations sous la canne. Attention à la touche, ça déménage !



Le black-bass est un formidable poisson qui mérite une place de choix en Haute-Garonne, sa pêche ludique et passionnante est à la portée de tout le monde. Nul doute que l'attaque à vue et qu'un combat ponctué de chandelles vous laissera un souvenir impérissable, ce qui vous donnera l'envie de retourner pêcher le black-bass.

LES CARPES DE DEMAIN

Quel pêcheur de carpe n'a jamais espéré capturer un poisson de plus de 10 kilos, de battre son record personnel en tenant dans ses bras un trophée de plus de 20 kilos ou de rêver à un jour franchir la barre des 30 kilos ? La recherche de telles carpe est à la portée de tout pêcheur, mais encore faut-il garder à l'esprit que ce genre de capture est possible uniquement dans un lieu où elles y nagent.

Peuvent-elles grossir partout ?

Les carpes ont la particularité de bénéficier d'une espérance de vie très importante (20 à 30 ans en moyenne), mais cette donnée ne suffit pas à produire des carpes spécimens. En effet la présence de grosses carpes est dépendante d'une souche génétique capable de produire de tels poissons, d'un milieu de vie favorable avec une



nourriture abondante et surtout d'un nombre d'individu restreint. Ce dernier élément est très important car il est impossible de rencontrer énormément de gros poissons, soit il y en a peu et des gros, soit il y en a beaucoup et des petits, ceci est valable pour toutes les espèces piscicoles, c'est un phénomène de biomasse maximale par rapport à la capacité de production d'un milieu donné. Le calcul est simple, un lac de 10 ha a une production d'environ 2 tonnes de poissons, soit on peut y trouver 1000 carpes de 2 kilos, soit 100 carpes de 20 kilos (ce calcul est réducteur car il ne tient pas compte des autres espèces en place, mais reflète bien la réalité).

Les lacs à carpes trophées du 31

En Haute-Garonne certains lacs se sont positionnés au fil du temps comme des valeurs sûres pour la pêche des très grosses carpes, des lacs où la capture d'une carpe de plus de 20 kilos est loin d'être utopique. Avant de les lister il faut d'abord comprendre le point commun et l'historique de ces sites, qui ont pour particularité de bénéficier d'une population principale basée sur une seule génération de poissons avec une génétique favorable. Parallèlement à cela il s'agit bien souvent d'une population qui par le passé



a été diminuée par une épidémie de virémie printanière, laissant peu de carpes dans le plan d'eau mais avec les conditions optimums pour grandir (peu de poissons, plus de nourriture disponible). De plus ces lacs possèdent une population conséquente de poissons carnassiers couplée à des poissons nuisible (poisson-chat) aillant pour effet de considérablement limiter les reproductions de carpe et d'éviter une surpopulation. C'est le cas pour les lacs de la Thésauque et de Lavernose, qui possède une bonne population de carpes communes dans la catégorie 15 – 22 kilos et quelques carpes miroirs à la génétique plus favorable pour atteindre une taille moyenne un cran supérieure, mais qui se compte sur les doigts d'une main. Le lac du Four-de-Louge fait aussi parti des sites à gros poissons dans le 31, avec une moyenne de poids d'environ 15 kilos, mais disposant d'un cheptel issu du sauvetage de St-Ferréol en 2016. Ces trois lacs favorables à la pêche des carpes trophée possèdent également l'avantage d'être en « parcours carpe de nuit » pour le plus grand plaisir des carpistes.

Les diamants ne sont pas éternels

Malheureusement ces belles carpes ne sont pas éternelles et il y a fort à parier que dans la décennie à venir, bon nombre d'entre elles risque de succomber de vieillesse. C'est donc pour préparer l'avenir et asseoir le statut de lac à grosses carpes que la FDAAPPMA31 a procédé entre fin 2020 et début 2021 à un empoissonnement en carpe sur les lacs de la Thésauque et de Lavernose.

Il ne s'agit pas ici de transformer ces lacs en carpodrome avec un grand nombre de poissons, mais de préparer l'avenir en privilégiant la qualité à la quantité.

De plus l'introduction d'un trop grand nombre pourrait être lourd de conséquence pour le cheptel de base en déclenchant une épidémie de virémie printanière. Ainsi 30 carpes ont rejoint le lac de Lavernose et 50 le lac de la Thésauque, des poissons de 3 à 5 kilos sélectionnés pour leur potentiel de croissance, de véritables futurs trophées en devenir.

Prenez-en soin pour que les jeunes pêcheurs d'aujourd'hui aient la chance de capturer les trophées de demain.

BILAN 2020 DU PÔLE ANIMATION

Cela n'aura échappé à personne le printemps 2020 aura été inédit. A cause de cette pandémie dû à la covid 19 le pôle animation était donc en arrêt lors de nos trois plus gros mois en termes de fréquentation : Avril, Mai et Juin. En effet, ils représentent à eux trois pratiquement la moitié des animations de l'année. Notre bilan en sera donc évidemment tronqué cette année.

Suite à cet arrêt brutal nous avons la volonté de redémarrer les animations mais avec un maître mot : la sécurité. Sécurité des participants mais aussi sécurité des animateurs encadrants. Pour cela nous avons pensé et mis en place un protocole strict nous permettant de réaliser nos animations en garantissant une sécurité maximale. Le pôle animation redémarrera donc son activité le 1^{er} Juillet 2020.

Malgré ces nouvelles contraintes sanitaires l'été 2020 fut bien rempli car malgré l'annulation de nos 4 stages carpe de nuit nous avons réalisé 30 animations en deux mois.

Sur cette lancée nous avons établi une programmation très ambitieuse pour les vacances de la Toussaint. C'était sans compter sur les nouvelles restrictions tombées au début des vacances n'autorisant que des groupes de maximum 6 personnes au bord de l'eau (encadrants compris). Ces dernières mesures ont eu comme effet l'annulation par nos partenaires de 7 animations sur 10 programmées dont un stage découverte de 2 jours.

Ce fut une encore une grande déception pour nous, mais ces vacances de la Toussaint seront à l'image de cette année 2020 ou nous avons essayer sans cesse de nous adapter face à des directives extrêmement changeantes. Malgré tout durant l'année 2020, 424 personnes ont participé aux animations fédérales dont 407 enfants. Parmi eux, 348 ont été initiés à la pêche par le Pôle animation de



la fédération. En plus des animations pêche, 59 enfants ont participé à différentes animations de sensibilisation aux milieux aquatiques : en séance avec le simulateur de pêche, lors de visites de la pisciculture, de nettoyage de berges, ou à l'occasion de cours théoriques en salle sur les milieux aquatiques.

La majorité des enfants initiés à la pêche avait moins de 12 ans. Nous comptons en complément 17 adultes qui ont également été initiés lors de ces journées.

Pour 2021 nous continuerons à nous adapter aux mesures gouvernementales en espérant que notre bilan 2021 soit plus important cela voudra dire que la situation sanitaire de notre pays se sera améliorée.



F E D E P E C H E 3 1 S U R I N S T A G R A M



Instagram

La FDAAPPMA 31 s'est lancée dans la communication via les réseaux sociaux depuis 2017 sur Facebook et depuis 2018 sur **INSTAGRAM**. Ce dernier support a évolué au fil du temps et s'est petit à petit rapproché des jeunes pêcheurs pour relayer et partager les souvenirs de parties de pêche.

Ce compte totalise aujourd'hui **2500 abonnés**, avec une progression constante, ce qui en fait la page de fédération de pêche la plus consultée de France.

INSTAGRAM est un réseau qui fonctionne comme une banque de photos où toute la communication est basée sur du visuel par un partage d'images.

Vous pouvez retrouver votre fédération grâce au

#fedepêche31 ou l'identifier grâce au @fedepêche31.

Nouveauté 2021 :

Depuis peu le compte Instagram fedepêche 31 est relié à sa page Facebook pour partager toujours plus de photos de pêche dans sa « story », il s'agit d'un onglet interactif et éphémère où la photo peut être animée, avec la particularité d'être visible seulement durant 24 heures.

De plus de nombreuses belles images viendront renforcer la bibliothèque, grâce à l'ajout systématique des photos reçues en candidature pour le concours photo mis en place par la FDAAPPMA31



NESTE D'OÛ : « LEBONCOIN »

Le moulin de Cazeaux sur la Neste d'Oô, le voilà le bon coin ! Sur ce secteur, la crue centennale de 2013 a entièrement remodelé la rivière pour le bonheur des truites et des pêcheurs. En effet, en remaniant le substrat, cette crue a permis d'améliorer la qualité et la porosité du matelas alluvial et l'a rendu plus favorable à la reproduction. Ici, la rivière ne s'est pas épanché dans les prairies, elle a recreusé son lit, d'où l'émergence de blocs de plusieurs tonnes longtemps enfouis. Les berges sont accueillantes, l'accès facile. Les écoulements sont diversifiés : des rapides, des remous, des caches et des profonds. Toutes les techniques et appâts y sont efficaces : au leurre, à la mouche naturelle, et même au ver au mois d'août en plein cagnard (effet de surprise du ver virevoltant dans les courants). Aux moments opportuns, les jours fastes, vous ferez rapidement le quota sur des

truites de souche sauvage de 22 à 28 cm. Rappel : dans la Neste d'Oô, comme dans tous les cours d'eau du Luchonnais, le renouvellement du cheptel est assuré par la seule reproduction naturelle.

Itinéraire : quitter Luchon, direction le col de Peyresourde par la D

618 jusqu'à Castillon-de-Larboust, traverser le village puis Cazeaux-de-Larboust par la D 76, direction Oô. A « la petite chapelle », tourner à gauche et descendre vers la Neste d'Oô, traverser le pont : terminus. De Luchon au moulin de Cazeaux dit de « Paduran » : 7 km.



Coup du soir à la mouche naturelle



Le moulin

LE LAC D'OÔ : 1 MILLION D'EUROS POUR UN BARRAGE TOUT NEUF

Les barrages doivent s'adapter sans cesse à leur environnement, notamment au regard de phénomènes naturels extrêmes de type crue ou séisme. La dernière crue majeure remonte à juin 2013. C'est pourquoi EDF a entrepris en 2020 d'importants travaux sur le barrage du lac d'Oô qui ont consisté à redimensionner l'évacuateur de crues présent au centre du parement aval du barrage (de 10 à 22 m), à réaliser un masque en béton de 15 cm d'épaisseur pour protéger le parement aval et le fiabiliser, et à construire des murs guides-eaux sur les flancs du barrage pour contenir et guider l'eau pendant les crues et éviter tout ravinement au niveau du refuge ou du sentier de randonnée.

Enfin, à intégrer paysagèrement le barrage, en recouvrant le parement aval d'un mortier d'une teinte correspondant aux roches locales et couvrir les murs guide-eaux de pierres équivalentes à celle du site. 2021 verra le remplacement des vannes de vidange de fond situées en contrebas du barrage, dont le rôle est de mettre l'ouvrage en sécurité. Le niveau du lac d'Oô sera alors plus bas qu'à l'accoutumé.



Héliportage de béton et de matériel



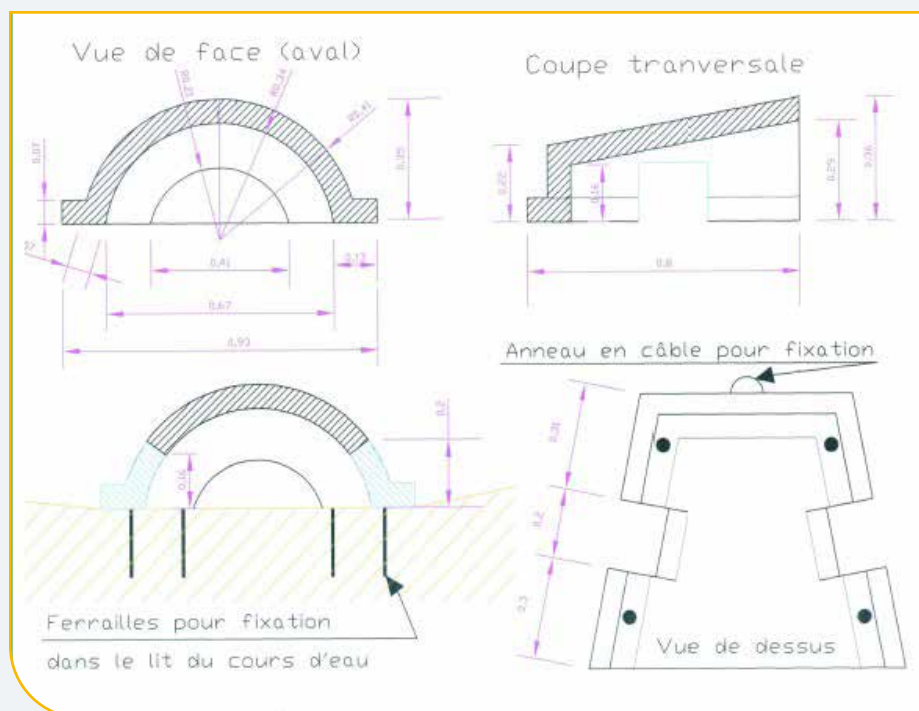
Coffrage et bétonnage du parement aval

RESTAURATION COURS D'EAU

OPTIMISATION DES HABITATS PISCICOLES

UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

La restauration de frayères pour la Truite fario, le Brochet et bien d'autres carnassiers sont des axes de travail qui ont été explorés depuis de nombreuses années par la Fédération de pêche de haute Garonne. En ce qui concerne la Truite, au début des années 2000, la FDAAPPMA 31a élaboré des caches préfabriquées en collaboration avec le lycée de Gourdan-Polignan ; le but était d'améliorer la capacité d'accueil en truites adultes de sections de cours d'eau perturbées. Lors de la dernière décennie, nos réflexions se sont portées vers la compréhension des mécanismes de flux sédimentaires afin d'améliorer l'efficacité des actions de restauration de cours d'eau et palier aux altérations induites par les activités anthropiques. Rectifications, curages, endiguements, discontinuités biologiques et sédimentaires, drainages des bassins versants, artificialisation de l'occupation des sols par l'agriculture et l'urbanisation, ont peu à peu érodé les structures originelles de nos rivières pour en faire un réseau d'adduction d'eau. Malgré cette configuration peu reluisante, il subsiste encore un écosystème, mais dont le fonctionnement va de mal en pis. Tandis que certains endroits se restaurent d'eux même comme lors de la crue de juin 2013, il est bien souvent nécessaire de donner un coup de pouce à Dame Nature. Pour exemple, la Pique et L'One à Bagnères de Luchon bénéficient depuis quinze ans de l'attention de l'AAPPMA et de la Fédération. Elles ont été le lieu d'expérimentation par la mise en place de caches dans les sections urbaines. Plus récemment, sous l'impulsion de l'AAPPMA, des aménagements dans le lit par des épis et des amas de blocs ont été couplés aux actions, parfois inévitables, de curages et d'enrochements. La diversification des écoulements ainsi obtenue se concrétise par la formation de nouveaux dépôts de graviers favorisant la reproduction naturelle et la multiplication des caches pour



les truites adultes. Cette orientation relativement ancienne dans le monde de la pêche associative se démocratise, se perfectionne et s'inscrit aussi dans les programmes pluriannuels de gestion des syndicats de rivières sous la houlette de leurs techniciens, encouragée par des aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Malheureusement, il n'y a pas vraiment de documents

ou de formations permettant de considérer la discipline de restauration des cours d'eau dans son ensemble. De nombreux ouvrages traitent de la techniques et les opérations se multiplient au niveau national, mais chaque cours d'eau ayant ses propres spécificités, il en découle un état d'expérimentation permanent que la Fédération s'applique à évaluer via le peuplement piscicole



Octobre 2013, malgré la crue de juin, un profil rectifié engendre une uniformisation des écoulements, les blocs parsemés au milieu du lit n'offrent aucune plus-value sur les effectifs et les biomasses.



Curage de la Pique en 2016, les mesures compensatoires prévoient la remise en place des plus gros blocs. La diversification d'écoulements permet la formation de zones de frayères et les abris piscicoles en blocs une augmentation des effectifs de références du secteur mesurés sur 10 ans de suivi.



Aménagement du Lys

LA SAVE D'UN BOUT A L'AUTRE

Ce cours d'eau issu du plateau de Lannemezan passe par tous les états. Réalimenté par le canal de la Neste, il n'en est pas moins perturbé, au contraire. L'hydrologie y est totalement inversée, les débits moyens estivaux sont élevés, et s'affaissent drastiquement de manière récurrente en fonction de la répartition des besoins entre les multiples points de réalimentation. A l'inverse, les étiages sont printaniers lors des vidanges d'entretien des canaux et automnaux, en fin de saison d'irrigation.

Malgré tout, l'amont du bassin versant bénéficie d'un peuplement de truites localement satisfaisant lorsque les mesures agraires des cinquante dernières années n'ont pas trop altéré le matelas alluvial et la structure des berges. Très vite en aval des gorges à Montmaurin, les seuils de moulins s'enchaînent et l'altération du transport solide se fait ressentir laissant apparaître des surfaces de marnes stériles.

En quelques kilomètres le gradient thermique s'élève et le peuplement de cyprinidés rhéophiles devenant dominant, nous passons naturellement en seconde catégorie. Après un passage dans le Gers, elle refait son apparition dans la Haute Garonne en amont de Lévigac. Le linéaire recouvert par les plans d'eau de moulins représente la moitié de la distance entre la limite du département du Gers et la confluence avec la Garonne, laissant peu de place aux espèces rhéophiles malgré un matelas alluvial, celui-ci étant bloqué entre les ouvrages, immobile et colmaté.

UN PROGRAMME D'ACTION SUR L'ENSEMBLE DU LINEAIRE

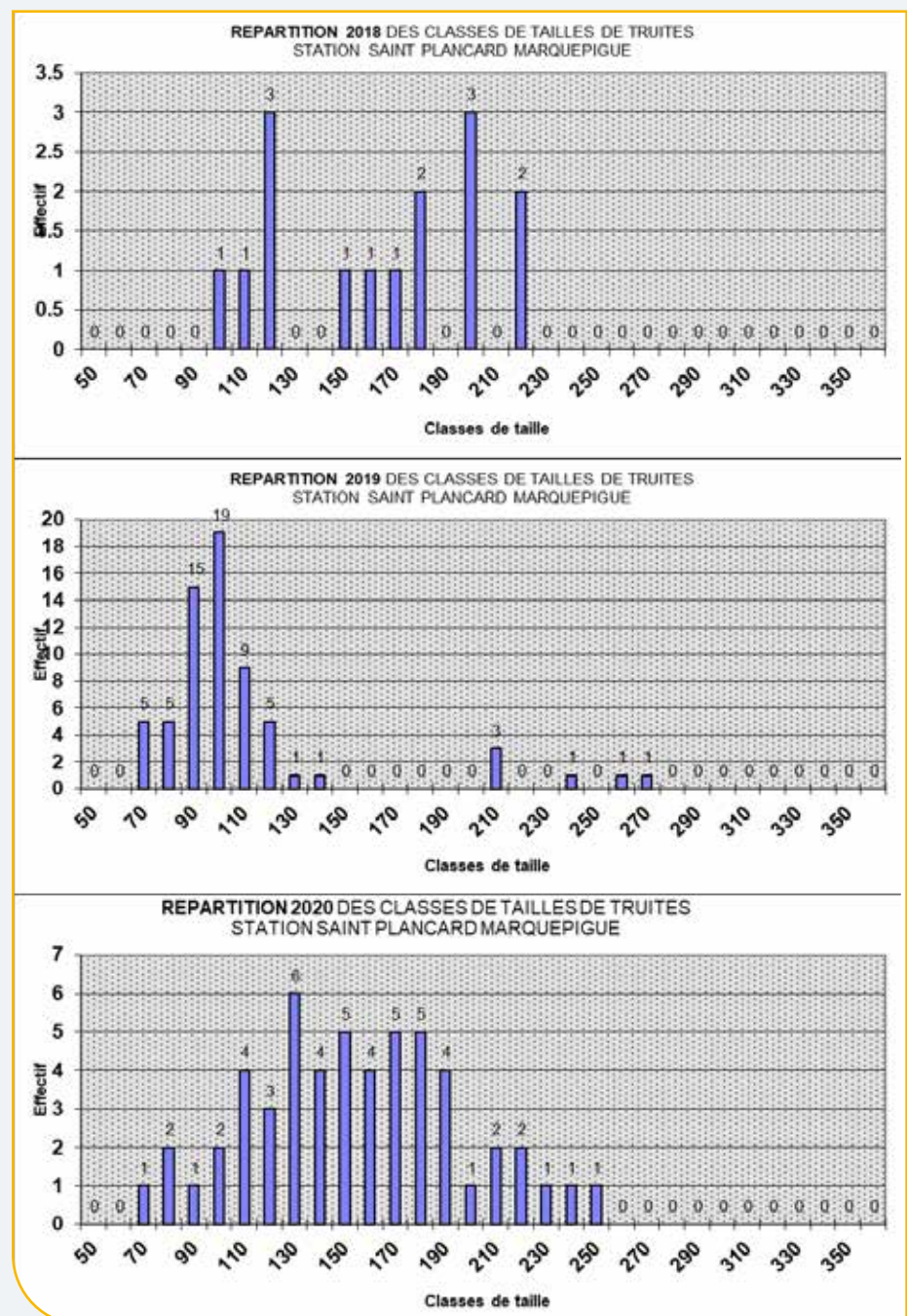
Dans ce contexte perturbé, le syndicat de gestion de la Save a engagé un plan de restauration basé sur la recharge granulaire des sections déficitaires et la restructuration locale du lit par la diversification d'écoulements à l'aide de techniques végétales et de blocs. Les sections concernées sont réparties le long du linéaire, là où l'emprise foncière et les accès le permettent.

La recharge granulaire annuelle

effectuée sur la Save à l'Isle en Dodon, avec les bénéfices apportés à la biomasse et au recrutement naturel des cyprinidés rhéophiles, avait été abordée les années précédentes. Cette année, nous allons nous pencher sur les effets des aménagements de la Save à Saint Plancard dans la zone salmonicole que nous avons présentés dans l'édition 2020 et sur une section en aval sur Lévigac. Les résultats sont contrastés sur les deux secteurs et l'analyse rendue difficile à cause des conditions hydrologiques qui brouillent parfois les cartes d'une année à l'autre.

LA SAVE A SAINT PLANCARD

Dans le « Je pêche » 2020, nous vous avons présenté les travaux réalisés sur la Save à Saint Plancard. Pour rappel, nous avons réalisé deux inventaires avant travaux en 2018 et 2019, les Chevaines, Lamproie de planer, Loches, Vairons et Goujons étaient en effectifs et biomasses dominantes à la faveur des parties lenticules ou faiblement courantes tandis que la faible surface de radiers était peuplée de Truites et de Chabots. Ce patchwork d'espèces



Comparaison des classes de tailles composant le peuplement en Truites fario sur la station de la Save à saint Plancard entre 2018, 2019 et 2020 de haut en bas.

rhéophiles alternant biocénose de tête de bassin salmonicole et de section cyprinicole rhéophile est l'expression d'une hydrologie artificielle résultant d'une certaine logique d'utilisation de l'eau, mais que nous qualifierons d'anarchique au sens de ses effets biologiques. Les biomasses 2018 excèdent difficilement les 90 kilos par hectare à cause des nombreuses crues durant l'hiver et le printemps précédent qui ont mise à mal les recrutements pour l'ensemble des espèces. Le peuplement en Truites fario est médiocre avec 5 alevins, 5 juvéniles et 5 adultes capturés sur 100 mètres, autant dire pas grand-chose. En 2019, les recrutements sont nettement meilleurs mais les adultes sont en nombre équivalent à 2018 et les juvéniles sont inexistant, faute à la qualité médiocre des habitats et aux mauvais recrutements de l'année précédente.

Pour l'évaluation de l'habitat, les écoulements sont homogènes sur chaque faciès avec une alternance de plats et de radiers, la granulométrie passe de grossière à limoneuse sans graviers et sables, avec un colmatage généralisé à toute la station.

La lame d'eau à l'étiage est très faible sur une grande surface et en ce qui concerne les caches elles sont en majorité hors d'eau en dehors des périodes de réalimentation avec une très faible surface totale d'environ 2m² sur 100 m de cours d'eau !

Suite aux aménagements réalisés en automne 2019, la crue vingtennale de décembre a modifié les aménagements, peu importe, les structures résiduelles constituent déjà une amélioration vis-à-vis de l'état initial. Les fascines de saules, les structures de blocs, l'embâcle et même si les données ne sont pas encore traitées à l'heure où nous écrivons ces lignes, la surface des caches a été fortement améliorée. Seul bémol, la sous-berge en bois sur laquelle nous avons tant d'espoir s'est comblée et ne joue plus son rôle d'abri piscicole... parfois il faut payer pour voir !

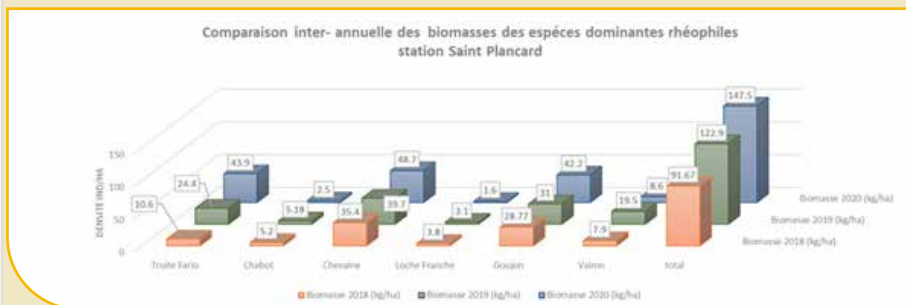
Toutefois la prudence reste de mise concernant les résultats des recrutements de truites, cette crue a en partie détruit les frayères, ce qui se répercute inévitablement sur les effectifs globaux comme nos observations l'ont confirmé sur tous les inventaires en zone salmonicole en 2020.

Ceci explique les densités d'alevins à 220 ind. /ha contre 1069 ind/ha en 2019.

Les classes d'âges de 1 à 3 ans, plus résistantes aux fortes fluctuations de débits se portent mieux. Les effectifs de juvéniles (1 an) sont multipliés par 7 et passent de 95 ind. / ha en 2018, à 667 ind. /ha post travaux. Pour les adultes, l'amélioration

est moins sensible passant de 5 et 6 poissons en 2018 et 2019 à 8 poissons en 2020, ce n'est seulement qu'à partir de l'année prochaine avec la colonisation des caches par les juvéniles de 2020, que nous pourrions réellement estimer la valeur environnementale de ces actions sur cette classe d'âge. Cela dépendra des caprices météorologiques !

Sur l'ensemble des espèces présentes, la figure ci-dessous montre aussi que les effectifs globaux restent stables malgré une crue et un écosystème dont le fonctionnement n'a pas atteint son optimum, seulement un an après les travaux de restauration



Quoi qu'il en soit et quelque soit le type de réaménagement sur des sections salmonicoles, lorsque l'on traite les données à notre disposition, la seule variable qui répond positivement est la biomasse par unité de surface. Globalement, elle passe à 147 kg/ha après travaux malgré des effectifs d'alevins de truites bien en deçà des

valeurs espérées, toutes espèces confondues contre 122 kg/ha en 2019. Pour la truite fario seule, la biomasse par hectare a presque doublé sans atteindre des valeurs correctes, cette valeur est très encourageante mais il est trop tôt pour en conclure un effet direct seulement un an après le remaniement complet de la section du cours d'eau.

LA SAVE A LEVIGNAC : LE CONTRE EXEMPLE

La Save aval est aux antipodes de la situation rencontrée sur le secteur de Saint Plancard. Les sections courantes sont très cloisonnées les unes des autres par des plans d'eau de plusieurs kilomètres. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils morcellent le cours d'eau autant à la montaison par infranchissabilité des ouvrages de plus de 2m, qu'à la dévalaison offrant des milieux lenthiques dont les caractéristiques de température élevées et d'oxygénation faibles ne favorisent pas le déplacement des espèces rhéophiles. Le matelas alluvial est fait de galets et

graviers retenus par une faible pente et bloqués entre deux plans d'eau, immobilisant les bancs de cailloux. Même les fortes crues ne permettent pas de les faire rouler au-dessus des seuils de moulins. Malheureusement la mobilité des granulats lors des crues qui est garant de la porosité des sédiments par un nettoyage naturel qui permet une productivité de biofilm, d'invertébrés et de poissons, est absente. L'écosystème fonctionne ici différemment, les poissons les plus présents sont adaptés à se nourrir des organismes et des algues filamenteuses se développant sur les sédiments colmatés du fond, le peuplement est essentiellement composé d'espèces tolérantes. ●●●



... La station se situe au niveau de Lévignac à l'aval immédiat du seuil du moulin du village.

Le secteur élargi très homogène essentiellement constitué d'un grand radier avec un matelas alluvial colmaté

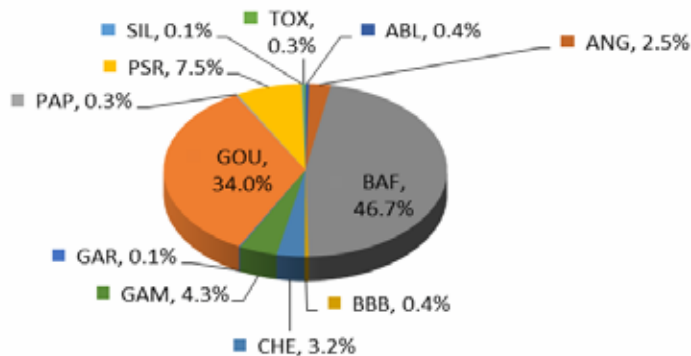
recouvert d'algues filamenteuses et de quelques hydrophytes (herbiers aquatiques).

Les sous berges de faibles profondeurs sont peu nombreuses, nous n'avons pas pu réaliser d'état

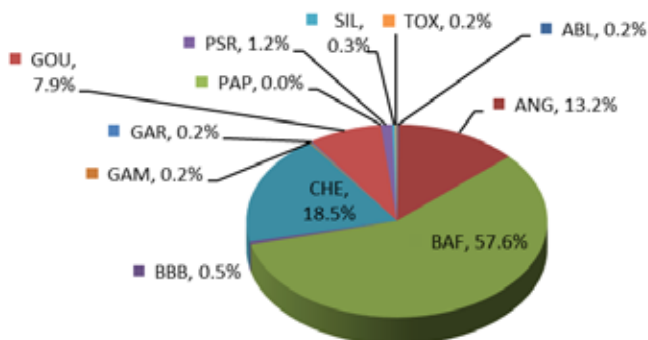
initial de l'habitat et n'avons réalisé qu'une seule pêche d'inventaire avant travaux en 2019.

Les aménagements consistent à la mise en place de déflecteurs de bois morts, de sous berges et de blocs.

PROPORTION DES EFFECTIFS ESTIMÉS



PROPORTION DE LA BIOMASSE



INVENTAIRE PISCICOLE SAVE LEVIGNAC 2019

CODE	Nom français
AAS	Ecrevisse à pieds rouges
ABL	Ablette
ALF	Alose feinte
ANG	Anguille
APP	Ecrevisse à pieds blancs
APR	Apron
BAF	Barbeau fluviatile
BBG	Black-Bass
BLE	Bleynie fluviatile
BLN	Blageon
BOU	Bouvière
BRB	Brème bordelière
BRE	Brème commune
BRO	Brochet
CAR	Carpe argentée
CAS	Carassin
CCO	Carpe commune
CCU	Carpe cuir
CHA	Chabot
CHE	Chevaie
CMI	Carpe miroir
COR	Coregone
CRI	Cristivomer
EPI	Epinoche
EPT	Epinochette
GAR	Gardon
GOU	Goujon
GRE	Gremille
HOT	Hotu
LOE	Loche d'étang
LOF	Loche franche
LOR	Loche de rivière
LOT	Lotte de rivière
LPP	Lamproie de Planer
LPR	Lamproie de rivière
OBL	Ombie chevalier
OBR	Ombre commun
ORC	Ecrevisse américaine
PAC	Ecrevisse signal
PCH	Poisson chat
PER	Perche fluviatile
PES	Perche soleil
PRC	Ecrevisse de Louisiane
PSR	Pseudorasbora
ROT	Rotengle
SAN	Sandre
SDF	Saumon de fontaine
SIL	Silure glane
SPI	Spirin
TAC	Truite arc-en-ciel
TAN	Tanche
TOX	Toxostome
TRF	Truite fario

Lors de l'inventaire de 2019, on y trouve notamment du Goujon, du barbeau et du Chevaie, trois espèces très largement répandues, qui représentent près de 80% des effectifs et de la biomasse sur la station.

L'ablette et le toxostomes ayant un régime alimentaire plus orienté sur des invertébrés aquatiques spécifiques aux milieux courants sont quasiment absents, signe du mauvais fonctionnement écologique.

Le reste des espèces sont des poissons de la zone à brème : Gardon, Brème, Silure, Gambusie, Epirine Lippue et Pseudorasbora qui se maintiennent dans ces zones courantes à la faveur des plans d'eau occupant une grande partie du linéaire.

Une dizaine d'anguilles peuplent la section, remontée difficilement de la Garonne relativement proche.



DIFFERENTS FACTEURS ENTRAVENT LA RECOLONISATION DU SITE PAR LES POISSONS

La sections aval étant relativement courte et difficile d'accès nous avons dû transférer les poissons sur le bief amont afin d'éviter un retour prématuré des poissons sur le site avant la fin des travaux. Cette contrainte a probablement limité les capacités de recolonisation des espèces capturées et rajouté un facteur limitant aux conditions défavorables que nous avons pu rencontrer sur la station l'automne suivant.

Lors de notre arrivée sur site en octobre 2020, les travaux n'avaient pas tous été réalisés comme prévu. Les épis n'avaient pas reçu le fascinage prévu à l'origine et les niveaux d'eau à l'étiage ont été mal évalués ce qui a engendré une faible efficacité des sous berges dénoyées. De plus nous constatons à notre entrée dans l'eau que les travaux ainsi que la forte crue de décembre 2019 avaient arraché les hydrophytes qui n'avaient pas encore recolonisé malgré un colmatage déjà important un an après les travaux. Cela implique

une perte d'habitat non compensé par les aménagements et un gain global relativement nul sur l'amélioration des habitats piscicoles. La fin du chantier en 2020 devrait permettre d'atteindre les objectifs initialement prévus.

Malgré ce contexte particulièrement défavorable nous avons décidé de réaliser la pêche et les résultats confirment nos premières impressions. En termes de biodiversité rien ne change de manière significative, sur les classes d'âges les gros individus de barbeaux et chevaines n'ont pas recolonisés la station contrairement à ce que nous avons pu observer sur les autres sections réaménagées. Les effectifs globaux sont meilleurs à la faveur d'une compétition moins forte sur les alevins et les petites espèces sans que cela soit spectaculaire.

La biomasse s'effondre, divisée par moitié, passant de 58 kg/ha à 29 kg/ha en 2020.

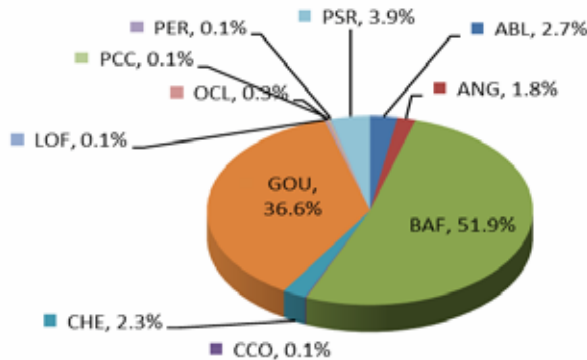
Ces résultats déçoivent sans pour autant considérer cet aménagement comme un échec mais comme un état transitoire qui nous confirme la nécessité d'une expertise préalable à apporter sur la restructuration des stations post aménagements.

Cette expérience est un contre-

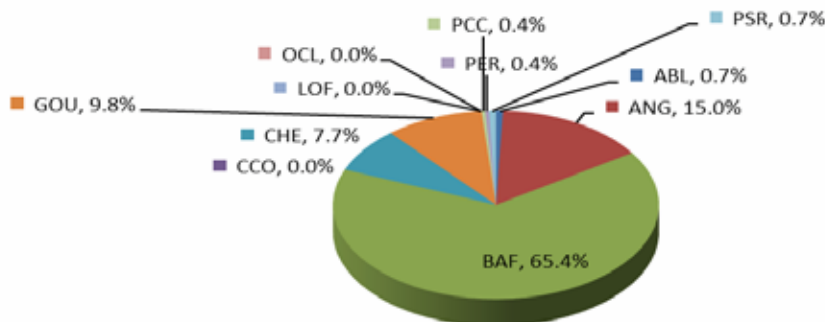
exemple des situations que nous avons pu rencontrer jusqu'ici. La perte d'habitat induite par l'enlèvement des hydrophytes non compensée à cause de l'incomplétude des aménagements, la faible capacité de recolonisation probablement favorisée par les multiples dégradations subies par cette section de cours d'eau, ne permettent pas d'enregistrer les résultats espérés dans les délais d'un an.



PROPORTION DES EFFECTIFS ESTIMÉS



PROPORTION DE LA BIOMASSE



INVENTAIRE PISCICOLE SAVE LEVIGNAC 2020

L'ESPONE : SITE EXPERIMENTAL A PETITE ECHELLE

L'Espone est un petit affluent karstique en rive gauche du Salat issu d'une résurgence en aval du village de Saleich. Cette caractéristique lui confère des conditions de qualité d'eau et de température favorable à l'établissement d'une population de Truite fario. La faible production de graviers piégés par les infiltrations des ruisseaux amonts, les concrétions de tuf dans ces eaux très calcaires et les deux moulins ne permettent pas au ruisseau d'avoir un transit sédimentaire suffisant à une reproduction fonctionnelle sur l'ensemble du parcours. Suite à quelques expérimentations de recharges granulaires infructueuses, l'AAPPMA de Salies du Salat nous a sollicité pour une assistance technique afin de favoriser le recrutement naturel sur la partie aval du ruisseau. Cette section au lit relativement colmaté ne semblait que peu prometteuse mais après une évaluation du peuplement lors d'inventaires par point, les vasques les plus profondes nous ont montré leur potentiel. Le constat est que sur un linéaire en bordure de route, le tracé rectiligne du cours d'eau et l'homogénéité des structures du lit provoque un abaissement de la ligne d'eau à l'étiage. L'exondation de l'ensemble des habitats de bordure sur 70 m dégrade la capacité d'accueil de la section.

Ce site facile d'accès, en bord d'une route, sur de petits débits, en font un site idéal pour une « maison témoin expérimentale » permettant de s'exercer à de petits aménagements piscicoles modifiables à volonté avec des moyens humains relativement simples.

Une phase préalable indispensable à tous les aménagements est le nivellement à l'étiage permettant d'évaluer les besoins techniques nécessaires à la reconnexion des habitats exondés et de dimensionner les aménagements à réaliser.

Le diagnostic est simple, la ligne d'eau doit être rehaussée d'environ 25 cm pour permettre la mise en eau des habitats de bordures existants par la pose d'épis et de micro seuils. Des groupements de blocs ont



Avant



Après

été intégrés dans les sections aux caractéristiques d'habitats les plus pauvres pour compenser le manque de sous berges.

L'opération a nécessité 6 tonnes de blocs d'environ 40 à 50 cm financés par l'AAPPMA de Salies du Salat.

La pêche nous a permis de réaliser une biométrie des espèces présentes, les résultats parlent d'eux même, 10 truites dont 2 adultes et 7 alevins, 3 chevaines, 8 goujons, 29 loches franches et plus de 200 vairons.

Les espèces capturées et leurs proportions dans le peuplement confirment le diagnostic de la faible surface d'habitats favorables pour les truites adultes.



Faible densité ... fort potentiel !

L'avantage de ce type de test c'est sa modularité en fonction des résultats et de l'évolution de la configuration des habitats créés.

Nous réaliserons un suivi dès 2021 afin d'évaluer la colonisation par les alevins dévalants.



TRAVAUX SUR LES MISES À L'EAU

Le plan d'eau de Mancières se trouve à 40 km au sud de Toulouse. Cette retenue est implantée sur quatre communes : Saint-Julien-sur-Garonne, Salles-sur-Garonne, Rieux-Volvestre et Carbonne.

Il s'agit du premier barrage situé sur la Garonne, en amont de Toulouse. Il a été mis en service en 1968, après 3 ans de travaux.

D'une superficie de 160 ha, d'un volume de 8 millions de m³ et de 8 km de longueur, c'est un véritable vivier écologique de la Garonne.

Une faune piscicole variée peuple les eaux de ce plan d'eau, dont le poisson emblématique est le brochet. La navigation à l'aide d'un moteur électrique est autorisée sur ce plan d'eau qui bénéficiait de deux mises à l'eau gratuites et en accès libre, mais vieillissantes.

La réalisation de ces deux mises à l'eau datant de 2008, des travaux ont dû être engagés au printemps 2020, mais de nature différente pour chacun, avec l'aide financière du club halieutique.

La rampe de mise à l'eau de la base nautique de Rieux Volvestre, en rive droite, se fissurait à plusieurs endroits. Malgré quelques retouches en 2015, sa reconstruction était primordiale.

Ces travaux ont aussi permis de l'élargir, pour atteindre 4,50 m.

Les pêcheurs bénéficient donc aujourd'hui d'une rampe de mise à l'eau large, à la structure saine, adaptée à des bateaux modernes.

Les travaux nécessaires pour la rampe de mise à l'eau de Salles-sur-Garonne, en rive gauche, étaient moindres.

Il s'agissait d'une remise en état. La surface d'accès était saine, mais la surface bétonnée immergée n'était pas stable. Les poutrelles en béton s'étaient cassées et désolidarisées, rendant la manœuvre de mise à l'eau délicate.

Les poutrelles en béton s'étaient cassées et désolidarisées rendant la manœuvre de mise à l'eau délicate. Ces travaux ont aussi été l'occasion, de l'élargir et de refaire son chemin d'accès.

Pour terminer sur les rampes de mises à l'eau de la Garonne, à



La rampe de Rieux avant les travaux



La nouvelle rampe de Rieux après les travaux



La rampe de Salles avant les travaux



La nouvelle rampe de Salles après les travaux



Zone de stockage des remorques avant les travaux



Zone de stockage des remorques après les travaux

Boussens, l'aménagement du parking pour le stockage des remorques est achevé, ainsi que la réfection du

chemin d'accès.

Ces travaux importants ont été réalisés par la mairie de Boussens,



LE NO-KILL DE CIER-DE-LUCHON

Les pêcheurs adorent ce terrain de jeu. Situé à quelques encablures de Luchon, il est devenu le parcours favori des amateurs d'émotions fortes. Dans la Pique, sur 1,2 km entre le pont de Cier-de-Luchon et la réserve de pêche du barrage de Luret, on peut capturer de grosses truites.

Elles proviennent de la pisciculture fédérale de Soueich. Toutes les techniques de pêche y sont autorisées mais avec un hameçon simple.

On relâche le poisson sans délai et avec précautions : bonjour le trophée, on selfie (sans toucher les ouïes, important) et à la prochaine.



LE LYS POLLUÉ ?

Les promeneurs qui arpentent les berges du Lys en période d'étiage, sont surpris d'y voir proliférer des algues d'un vert fluo et en déduisent que le cours d'eau est pollué. Faux. Il s'agit de spirogyres, des algues filamenteuses communes dans les fossés et les mares d'eau suffisamment pures.

Dans le cas du Lys, elles prolifèrent en bordure, dans les eaux calmes et tempérées, tandis que d'autres petites algues de couleur brune, les diatomées, colonisent les zones plus turbulentes du torrent. Lors des éclusées et des crues, les galets du Lys sont « lessivés » et la quasi totalité des algues, les vertes et les brunes, est arrachée et emportée. En attendant les prochaines périodes d'étiage...



Spirogyres

LES HÉBERGEMENTS PÊCHE

Le 12 mai 2017, la Fédération du 31 et le CDT 31 (Comité Départemental de Tourisme de la Haute-Garonne) ont signé une convention pour favoriser le développement et la promotion du tourisme-pêche dans notre département. L'hébergement nécessite des équipements adaptés, en particulier pour le séchage et le nettoyage du matériel et des tenues, mais aussi un local pour la conservation des vifs et des appâts, avec prise d'eau à proximité. Les hébergements répondant à l'ensemble de ces critères obtiennent la qualification « Hébergement Pêche » et bénéficient à ce titre des actions de communication et de promotion engagées par les partenaires.

Vous êtes logeur et vous souhaitez postuler : liste des Hébergements Pêche en 31 : www.fede-peche31.com rubrique Liens et Fichiers.



Le gîte du village de Saint-Aventin, premier hébergeur à avoir été qualifié dans le Luchonnais

CANAL DU MIDI : UN SAUVETAGE INSTRUCTIF

Les opérations de vidange du canal du Midi et du canal latéral sont, pour la FDAAPPMA 31 et Voies Navigables de France (VNF), une routine hivernale annuelle. Vidanger un bief de canal est une opération complexe, coûteuse, toujours délicate pour le sauvetage des poissons. D'un côté, la FDAAPPMA 31 défend cette position pour préserver leur écosystème. D'un autre côté, VNF tend à ne pratiquer un assec complet qu'en dernier recours, c'est-à-dire quand il n'est pas possible de faire autrement pour travailler sur les écluses ou d'autres structures bâties, du canal. Ces vidanges sont aussi une excellente occasion de faire un point sur le peuplement piscicole. Parmi les biefs vidés en 2020, celui de Gardouch, sur le canal du Midi, avait la particularité de l'avoir aussi été l'année précédente. Notre pêche de sauvetage de 2019 avait donné lieu à la capture d'une abondance de gros silures et de grosses carpes, et d'une quantité plus modeste de poissons blancs et de carnassiers. Silures et carpes avaient été déplacés dans les biefs voisins. La pêche de sauvetage de 2020 a montré, de façon très nette, que l'absence de prédation par les silures et de compétition alimentaire par les carpes, favorise très nettement la production du poisson fourrage et des carnassiers qui les accompagnent : brochets et blackbass bien sûr, mais surtout perches et sandres. Elle a aussi permis d'observer que, sur le canal, la recolonisation à partir des biefs voisins par les poissons blancs et les carnassiers est rapide, alors que celle par les carpes et les silures l'est beaucoup moins. Cette différence de mobilité des espèces est une information intéressante pour une possible « spécialisation halieutique » de certains biefs des



un gros succès d'audience : <https://www.youtube.com/watch?v=mDEN0MTfBY8>

Il apparaît à cette occasion de façon très nette que l'absence de prédation par les silures et de compétition alimentaire par les carpes, favorise très nettement la production de poisson fourrage et de carnassiers qui les accompagnent : brochets et blackbass bien sûr, mais surtout perches et sandres. Ceci a permis aussi d'observer que la recolonisation par les poissons blancs et carnassiers est rapide sur le canal en provenance des biefs voisins, alors que carpes et silures semblent beaucoup moins mobiles. C'est une information intéressante en termes de « spécialisation halieutique » possible de certains biefs du canal.

Cette particularité a ainsi été mise à profit à l'occasion la vidange 2020 : le bief de Gardouch étant le seul autorisé en carpe de nuit sur le canal en 31, il était important de lui assurer un peuplement correspondant. Ainsi, les carpes (avec une belle proportion de sujets en pleine forme dans la gamme 10-15 kg) récupérées sur les autres biefs vidés, ont été triées et introduites sur ce bief pour conforter un cheptel justifiant un classement « carpe de nuit ». Carnassiers et poissons blancs ont été répartis en amont.



canaux. Cette possibilité a été mise en œuvre à l'occasion de la vidange de 2020. Le bief de Gardouch est le seul autorisé pour la pêche de la carpe de nuit, sur le canal du Midi en 31. Autant être cohérent entre la réglementation et le peuplement piscicole ! Les carpes capturées lors des pêches de sauvetage des autres biefs vidés en 2020, avec une belle proportion de sujets pesant de 10 à 15 kg, ont été triées et introduites sur ce bief pour conforter un cheptel, justifiant un classement « carpe de nuit ». Carnassiers et poissons blancs ont été repartis en amont.

La pêche de sauvetage 2020 sur ce bief a fait l'objet d'un reportage de Scarna Fishing. On y voit le déroulement et le détail des captures. La vidéo a connu





**SE
RESSOURCER**



**GÉNÉRATION
PÊCHE**



**Tous à la pêche !
cartedepeche.fr**

PARCOURS D'INITIATION PÊCHE

La protection du milieu aquatique et l'apprentissage de la pêche, au regard de l'éducation à l'environnement, sont deux orientations essentielles, privilégiées depuis très longtemps par notre AAPPMA. (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique). Très attachés et fidèles à cette double vocation de respect des écosystèmes naturels et de développement de la pêche de loisir, c'est donc naturellement que nous avons mis en œuvre le projet d'aménagement d'un parcours d'initiation pêche.

Il se situe sur la base de loisir de Montréjeau et est alimenté par l'eau de l'exutoire du lac. Un jeu de vannage permet de réguler le débit pour pouvoir pratiquer différentes techniques de pêche.

Sécurisé, il est adapté et aménagé pour les publics jeunes et pour les personnes à mobilité réduite. Il permet aussi des rencontres intergénérationnelles pour partager la connaissance de la pêche.

Le site est prioritairement destiné à accueillir dans les meilleures conditions les éducateurs et les jeunes pêcheurs de l'APN (Atelier Pêche Nature) animé par l'AAPPMA.

C'est aussi un lieu de rencontre pour partager des moments de convivialité entre amis pêcheurs, parents et passionnés de loisir pêche.

Pour les gestionnaires de l'AAPPMA, c'est l'aboutissement d'un projet qui répond parfaitement au rôle social que la pêche associative doit à ses adhérents.



IN MEMORIAM

Cette année, une figure emblématique de la pêche en Comminges nous a quitté. Jean LAMOURE, outre ses grandes qualités de pêcheur au toc, a contribué durant de longues années au fonctionnement et à l'animation de l'AAPPMA de Montréjeau.

Sa passion de la pêche l'avait conduit à écrire son vécu et ses aventures de pêcheur. Il avait à cœur d'offrir un de ses livres aux jeunes de l'école de pêche pour partager et transmettre son savoir. Le conseil d'administration de l'AAPPMA tient à saluer sa mémoire et à le remercier d'avoir ajouté des lettres de noblesse à notre loisir populaire.

Le bureau de l'AAPPMA de Montréjeau.



Jean Lamoure à gauche avec Norbert Delphin

TRUITES FARIO		
AAPPMA	Lieux	Poids
Arbas	L'Arbas	525
Aspet Ger/Job	Le Ger et le Job Le Rossignol	326 157
Aulon	La Louge et la Noue	430
Aurignac	La Louge La Noue	506 400
Auterive	L'Ariège L'Ariège «Sans panier»	42 210
Boulogne/Gesse	La Gesse	399
Calmont	L'Ariège	42
Carbonne	L'Arize	42
Cazères	La Garonne	42
Cierp-Gaud	La Pique	798
Cintegabelle	L'Ariège	42
Fos	La Garonne	798
Isle en Dodon	La Save La Save «Sans panier»	42 210
Le Loudet	La Louge	168
Luchon	Lac de Badech	1722
Marignac	La Garonne	231
Martres Tolosane	La Garonne	42
Montrun Bocage	Ruisseau de Montfa	84
Montréal	La Garonne	1725
Muret	La Garonne	42
Revel	Le Sor, Pt et Gd Rigole et Le Laudot	1008
Saint-Béat	La Garonne	1554
Saint-Gaudens	La Garonne Le Ger	1053 795
Saint-Martory	La Garonne La Noue	536 388
Salies du Salat	Le Salat La Lens	525 189
Sengouagnet	Le Ger	210
Venerque	L'Ariège	42
GENITEURS FARIO		
AAPPMA	Lieux	Nbre
Cierp-Gaud	Lac de Cierp	250
Fos	Plan D'Arém	50
Luchon	Lac de Badech	300
Marignac	La Garonne	200
Montréal	La Garonne	400
Revel	Lac de St-Ferréol	300
Saint-Béat	La Garonne	300
Saint-Gaudens	La Garonne	300
Salies du Salat	Le Salat «Sans panier»	200

Parcours « Touristique et Initiation » :

Ces parcours, balisés par des panneaux, sont régulièrement repeuplés en truites fario capturables. Tous le seront à l'occasion de l'ouverture le 13 mars 2021. La pêche sera fermée le jour précédant les dates de pêche. Tout détenteur d'une carte de pêche en cours de validité peut pêcher librement sur ces parcours, la réglementation générale s'y applique intégralement.



TRUITE
1^{ère} catégorie

OUVERTURE DE LA PÊCHE

Samedi 13 mars 2021

Envie de pêcher vos premières truites de la saison ?

L'ouverture de la 1^{ère} catégorie, c'est le samedi 13 mars !

Alors, votre carte de pêche en poche, à vos cannes...
Prêts ? Pêchez !



**GÉNÉRATION
PÊCHE**

Tous à la pêche !
cartedepeche.fr



TRUITES AEC		
6 déversements les : 09 Mars, 16 Mars, 30 Mars, 13 Avril, 19 Octobre et 09 Novembre		
AAPPMA	Lieux	KG
AURIGNAC	Rivière la Louge	300
AUTERIVE*	Rivière Ariège	200
BAS SALAT	Bras de sortie de la centrale de l'usine à sel jusqu'à la confluence	300
BESSIERE MIREPOIX	Lac centre Equestre	300
BUZET/TARN	Lac Alberto	300
CALMONT	Rivière Hers vif	300
CARAMAN	Lac de l'Orme Blanc	300
CAZERES	Lac de la Picaine	300
CINTEGABELLE*	Rivière Ariège	200
FRONTON	Lac de Xérésa	300
GRENADE	Rivière La Save	300
LEGUEVIN	Lac de la Mouline	300
LEVIGNAC	Rivière La Save	300
MIREPOIX	Ruisseau de Gasques	180
MONTBRUN BOGAGE	Lac de Montbrun	300
MONTESQUIEU VOLVESTRE	Rivière l'Arize	300
PLAISANCE FONSORBE	Rivière le Touch à Plaisance	300
SAINT-GAUDENS	Lac de Sède	300
TOULOUSE	Lac de Flourens Lac des Pêcheurs (La Ramée)	300
VALLEE DE LA LEZE	Rivière la Lèze	300
VALLEE DU GIROU	Ruisseau le Girou	300
VENERQUE*	Rivière Ariège	200
VILLEMUR SUR TARN	Ruisseau le Tescou	300
*Auterive, Cintegabelle et Venerque ne bénéficient pas des lâchers des 16 octobre et 20 novembre, l'Ariège étant une rivière à migrateurs dans laquelle la pêche des salmonidés n'est autorisée que pendant la période d'ouverture en 1ère catégorie (13 mars au 19 septembre).		
6 déversements les : 13 mars, 03 avril, 17 avril, 8 mai, 23 octobre et 27 Novembre		
AAPPMA	Lieux	Poids
AVIGNONNET	Petit lac de Rozel	300
BAZIEGE	Rivière l'Hers	300
BLAGNAC	Lac de Raby	300
BOULOGNE /GESSE	Lac de Boulogne	300
CARBONNE	Lac Barbis	300
CASTANET-TOLOSAN	Lac de Labège	300
ISLE EN DODON	Rivière La Save	300
LE FOUSSERET	Rivière La Louge	300

BROCHET

OUVERTURE DE LA PÊCHE

Samedi 24 avril 2021

Depuis le bord ou sur l'eau, seul(e) ou entre proches, retrouvez les plaisirs de la pêche.

Pour rappel, avant cette date tout brochet pêché en 1^{ère} catégorie doit être remis à l'eau.



GÉNÉRATION PÊCHE

Tous à la pêche !
cartedepeche.fr

LONGAGES	Lac de la Linde	300
MARTRES TOLOSANE	Lac de Saint-Vidian	300
MURET	La Louge : chaus-sée centre ville à la confluence Garonne	300
PLAISANCE FONSORBE	Lac Bidot (petit)	300
REVEL	Lac de vaux	300
RIEUMES	Rivière Le Touch	300
RIEUX VOLVESTRE	Rivière l'Arize	300
SAINT-LYS	Lac de Saint-Lys Lac de Fontenilles	180 180
TOULOUSE	Canal Latéral Ecluse de Saint Jory	300
TOURNEFEUILLE	Lac des Pêcheurs	300
VILLEFRANCHE LAURAGAIS	Lac de Vallègue	300
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac di Bois Vieux	300

Rappel réglementaire:

Sur ces parcours, la pêche est interdite les deux jours précédant ces dates. Durant le week-end la pêche est autorisée à l'aide d'une seule ligne.

BROCHETS

AAPPMA	Lieux	KG
CAZERES	Plan d'eau de Cazères	100
MARTRES TOLOSANE	Plan d'eau de Bous-sens	100
PLAISANCE FONSORBE	Grand lac Bidot	75
REVEL	GLac de St Ferréol	100
RIEUX VOLVESTRE	Plan d'eau de Manciès	100
SAINT GAUDENS	Lac de Sède	50



TANCHES		
AAPPMA	Lieux	KG
CAZERES	Lac de la Picaïne	30
FRONTON	Lac de Xérésa	25
LEGUEVIN	Ruisseau du Paradis	20
LONGAGES	Lac de la Linde	50
MARTRES	Lac de Saint Vidian	25
PLAISANCE-FONSORRES	Lac Bidot (petit)	100
SAINT LYS	Lac de Saint Lys Lac de l'Espèche	20 20
VALLEE DU TOUCH	Lac de Lahage	25
VILLEMUR / TARN	Lac de pechnaquié	20



BLACK-BASS		
AAPPMA	Lieux	KG
AVIGNONET	Lac de Condomine	30
CALMONT	Lac de la Thésauque	50
CARBONNE	Lac Barbis	100
CASTANET	Lac de Labège	25
GRENADE	Lac des Gargasses	25
PLAISANCE-FONSORRES	Lac de Birazel	50
REVEL	Lac du Vaux	50
BAS SALAT	Lac des Isles	30
VILLEFRANCHE	Lac de Vallègue	50

Dans toute rivière, canal ou plan d'eau de la Haute-Garonne, tout black-bass capturé doit être remis à l'eau avec précaution, quelle que soit sa taille.



GARDONS		
AAPPMA	Lieux	KG
AVIGNONET	Petit Lac Rozel	50
BESSIERES	Lac du centre Equestre Lac des Turques	50 30
BOULOGNE / GESSE	Lac de Boulogne	75
BUZET SUR TARN	Lac d'Albergo	100
CARAMAN	Lac de l'Orme Blanc	50
CASTANET	Lac de Labège Lac de Rabaudy	100 50
CAZERES	Lac de la Picaïne	30
FRONTON	Lac de Xérésa	50
GRENADE	Lac de Launac	200
LEGUEVIN	Lac de la Mouline Ruisseau du Paradis	50 30
LONGAGES	Lac de la Linde	75
MARTRES TOLOSANE	Lac de Saint Vidian	50
MONTBRUN BOGAGE	Lac de Montbrun	50
RIEUMES	Lac de Lahage	50
SALIES DU SALAT	Lac des Isles	50
SAINT LYS	Lac de Saint-Lys Lac de l'Espèche Lac de Cambernard Lac de Parayre Lac de Ste Foy de Peyrolières	30 30 50 150 50
TOULOUSE	Lac de Flourens Grand lac de la Ramée Ancien lac mouche Lac des Pêcheurs	50 200 100 100
TOURNEFEUILLE	Lac des Pêcheurs	100
VILLEMUR/TARN	Lac de Pechnaquié	30
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac du Bois Vieux	100
FEDERATION	Lacs de Lamartine (petit)	200

PERCHES		
AAPPMA	Lieux	KG
VALLEE DU TOUCH	Lac de Savères	100

Nouveauté 2021

Partagez votre passion,
parrainez un jeune pêcheur !



La carte mineure
à -50%*

La carte -12 ans
gratuite*



*Offre limitée aux associations participantes pour tout détenteur d'une carte de pêche annuelle 2021 (Découverte Femme, Personne majeure ou Interfédérale). Un seul parrainage par adhérent. Le bénéficiaire ne doit pas être adhérent en 2020.

cartedepeche.fr



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Calendrier 2020 des lâchers de truites portions en 1^e et en 2^e catégorie

1^e semestre

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V St Sylvestre	1 L	1 L	1 J	1 S Ouverture lac d'Oô	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 S	2 M 22
3 D	3 M 5	3 M 9	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D Pâques	4 V	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L Lundi de Pâques	5 M 18	5 S
6 M 1	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D Fête de la pêche
7 J	7 D	7 D	7 M 14	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M 23
10 D	10 M 6	10 M 10	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M 19	12 S Challenges APN
13 M 2	13 S	13 S Ouverture truite	13 M	13 J Ascension	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J 15	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M 24
17 D	17 M 7	17 M 11	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M 20	19 S
20 M 3	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M 16	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D Pentecôte	23 M 25
24 D	24 M 8	24 M 12	24 S Ouv. carnassier	24 L Lundi de Pentecôte	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M 21	26 S
27 M 4	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M 17	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J	29 S Ouv. lacs montagne	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M 26
31 D Ferm. Carnassiers		31 M 13		31 L	

Calendrier 2020 des lâchers de truites portions en 1^e et en 2^e catégorie

2^e semestre

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J 28	1 D	1 M 35	1 V	1 L Toussaint	1 M 48
2 V	2 L	2 J	2 S	2 S	2 J
3 S	3 M	3 V	3 D Fér. Lacs montagne	3 M 44	3 V
4 D	4 M 31	4 S	4 L	4 J	4 S
5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M 40	6 S	6 L
7 M 27	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 M 36	8 V	8 L	8 M 49
9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M 45	10 V
11 D	11 M 32	11 S	11 L	11 J Armistice	11 S
12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M 41	13 S	13 L
14 M Fête Nationale 28	14 S	14 M 37	14 J	14 D	14 M
15 J	15 D Assomption	15 M	15 V	15 L	15 M 50
16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M 46	17 V
18 D	18 M 33	18 S	18 L	18 J	18 S
19 L	19 J	19 D Fermeture truite	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L	20 M 42	20 S	20 L
21 M 29	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M 38	22 V	22 L	22 M 51
23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M 47	24 V
25 D	25 M 34	25 S	25 L	25 J	25 S Noël
26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M 43	27 S	27 L
28 M 30	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M 39	29 V	29 L	29 M 52
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M		31 D		31 V St Sylvestre

Tous les parcours de 1 ^e catégorie	Tous les parcours de 1e catégorie sauf Garonne à Marignac, Montréjeau, St Gaudens et St Martory	Les parcours de 1e catégorie de Fos et de St Bât ainsi que les plans d'eau de Badech et de Clerp
Uniquement Garonne 1e catégorie à Fos, St Bât, Marignac, Montréjeau, St Gaudens et St	Parcours intensifs 2 ^e catégorie	Parcours hiver + No Kill 2ème catégorie
1/2 alevinages 2 ^e catégorie	Tous les parcours	Parcours d'été Fario

TABLEAU DES LIMITES DES PARCOURS TOURISTIQUE ET INITIATION AVEC LES DATES DES LÂCHERS DE SURDENSITAIRES

BASSIN	AAPPMA	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin	19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	FOS	De la prise d'eau du canal (camping)	Jusqu'à 500m en aval du pont de Fos	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin	19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	SAINT-BEAT	Confluence canal/Garonne (aval gendarmerie)	Jusqu'à la digue 150m en aval du pont RN 125	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin	19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	MARIGNAC	Pont de Galilé (RD 33B)	Pont de Luscan (RD 33C)	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin	19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	MONTREJEAU	Le pont de chemin de fer (Gourdan Polignan)	Digue MUR (100m en aval du pont de la RD825)	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin	19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	MONTREJEAU	Prise d'eau lac de POUJEDIEU	Barrage de CLARAC	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin	19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	MONTREJEAU	Lac de Babazan		13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
GARONNE	SAINT-GAUDENS	Digue du Baron de Lassus (Bordes de Rivière)	Confluence avec le Lavet	13-mars	03-avr					19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	SAINT-GAUDENS	Début du chemin Hameau du château (Estancarbon)	Fin du "Chemin de Mourel" (Estancarbon)	13-mars	03-avr					19-juin	03-juil	17-juil	07-août
GARONNE	SAINT-MARTORY	Du château de la Terrasse, 300m amont du pont RD117 St-Martory	Digue de Mancieux, 100m en aval de "l'île du Béguet"	13-mars	03-avr					19-juin	03-juil	17-juil	07-août
PIQUE	LUCHON	Lac de "Badech"		13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
PIQUE	CIERP-GAUD	Passerelle du stade (Cierp-Gaud)	Digue de l'usine (Cierp-Gaud)	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin		03-juil		
PIQUE	CIERP-GAUD	Lac de Cierp-Gaud		13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin		03-juil		
GER	SENGOUAGNET	Pont RD 5A (route de Milhas)	Prise d'eau de l'ancienne pisciculture du Cagire	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
GER	ASPET GER-JOB	Du pont de la RD 5 (Aspet-Soueix)	500 m en aval du pont de la RD 5 (Aspet-Soueix)	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
GER	SAINT-GAUDENS	Confluence avec le Job (Lespiteau)	Prise d'eau du Moulin de Labastide (Rieucazé)	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
GER	ASPET GER-JOB (Rossignol)	Digue de la Mairie de Milhas (En aval du pont de RD 5A)	300 m en aval digue de la Mairie	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
ARBAS	ARBAS	Digue de Montgaillard	Passerelle sortie du Mane	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
LENS	SALIES DU SALAT	Le pont de "La Carraou"	Lieu dit Planc le long de la RD 13	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
GESSE	BOULOGNE-GESSE	Du gué de la source de Lerd Commune de Blajan	A la prise d'eau en amont du pont sur la RD 41E	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
SAVE	SAINT-GAUDENS	Pont de la Prade RD 633 (St-Plancard)	Pont de Marquepigue RD 39D (St-plancard)	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
LOUGE	AULON	Gué CADDEAU voie communale 101	Pont RD 75 Peyrouzet	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
LOUGE	LE LOUDET	De 450m en amont du pont de la RD 633	A la passerelle, 1,5 km en aval du pont de la RD 633	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
LOUGE	AURIGNAC	Pont RD 75 Peyrouzet	Moulin du Pont	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
NOUE	AURIGNAC	Du ruisseau d'Arribasse Commune Saint-Elix-Séglan	Pont voie communale du "Tucco" Aval confluence ruisseau de Cazeneuve	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
NOUE	AURIGNAC	Pont de Peyremale - Chemin de Naouret (commune de Latoue)	Chemin rural de Ribero de Bach	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
NOUE	AULON	Confluent avec la Salié Commune d'Aulon	Confluence ruisseau d'Arribasse Commune Saint-Elix-Séglan	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
NOUE	SAINT-MARTORY	Lieu dit "moulin de Laffite Touprière RD 33R	Lieu dit "Rivière" 1,5 km en aval Commune de Mancieux	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
SOR	REVEL	Du pont de la Mayre RD 622	A Vauré RD 19F	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
PT RIGOLE	REVEL	De Revel	A la route de Castelnaudary RD 624	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
Gd RIGOLE	REVEL	De la route de Castelnaudary RD 624	Au bassin de Lencias RD 67	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				
LAUDOT	REVEL	Du camping d'En Salvan	A Vaudreuille	13-mars	03-avr	17-avr	08-mai	22-mai	05-juin				

	Tous les parcours de 1 ^{er} catégorie
	Tous les parcours de 1e catégorie sauf Garonne à Marignac, Montréjeau, St Gaudens et St Martory
	Uniquement Garonne 1e catégorie à Fos, St Béat, Marignac, Montréjeau, St Gaudens et St Martory





CONCOURS PHOTOS 2021

Un beau poisson bien présenté
et tu peux gagner !!!!

4 CATÉGORIES

- Cyprinidés
- Carnassiers
- Salmonidés
- Jeunes de -18 ans

6 GAGNANTS

Les gagnants des **catégories Cyprinidés et Carnassiers** recevront un échosondeur Lowrance !



LOWRANCE

Le gagnant de la **catégorie Salmonidés** recevra une canne artisanale personnalisée offerte par PSM !



Les 3 premiers de la **catégorie jeune de - 18 ans** participeront au tournage d'une vidéo avec les youtubeurs de scarnafishing et recevront un lot de leurres Scarna Fishing !

**SCARNA
FISHING**

POUR PARTICIPER

Règlement disponible sur le site www.fede-peche31.com